



Mardi 21 septembre

NON A LA SUPPRESSION DES JOURS DE CONGES !

Régression sociale. La loi de la Transformation de la Fonction Publique supprime tous les accords dérogatoires plus favorables à la durée de travail légale de 1607 heures annuelles. Ces accords n'étaient pas du fait de l'employeur, ils ont été gagnés par les agent.es qui ont lutté pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Sur le plan national, le passage aux 1607h par toutes les collectivités représenterait selon la Cour des Comptes, une « économie » de 57 000 postes et de 800 millions d'euros. On n'est pas loin de l'objectif du Président de supprimer 70 000 postes dans la Fonction publique territoriale.

A Grenoble, cela va entraîner une réorganisation du cycle de travail et une perte de jours de congés allant de 4 jours de congés par an (2 jours du Maire et 2 jours de congés annuels) à 12 jours pour des agent.es du CCAS.

Travaillez plus, plus longtemps, avec une charge de travail plus importante pour un salaire qui n'évolue pas, il n'en est pas question !

Mobilisons-nous à la Ville comme au CCAS, pour exiger du Maire qu'il n'applique pas les 1607 heures, en s'appuyant sur le respect de la libre administration des collectivités, comme d'autres l'ont déjà annoncé.

La majorité municipale, toutes tendances confondues, soutient l'idée des 32 heures au plan national. Aujourd'hui elle a l'occasion de soutenir le personnel en s'opposant à l'application de cette loi qui s'assoit sur des acquis sociaux. L'innovation, et le progrès social, ce serait de montrer l'exemple en mettant en place les 32 heures : réduire le chômage en développant l'emploi public et en favorisant le développement des services publics locaux pour toujours améliorer le service rendu aux usagers.

Un préavis de grève illimité a été déposé à partir du 27 septembre. Des initiatives seront décidées en assemblée générale.

Nos revendications :

- Préserver nos acquis
- Baisse du temps de travail
- L'augmentation du Régime indemnitaire

Tous en grève

Venez nombreux/euses manifester

Devant la salle du Conseil Municipal

Lundi 27 septembre pour cela rassemblement

A 13h30 sur le parvis de l'hôtel de ville

Possibilité de faire grève à la journée ou à la demi-journée ou à l'heure (en début de service)



NON A LA FERMETURE DU SELF CLEMENCEAU !

Nous avons appris entre début juillet et début septembre lors d'une réunion d'information la volonté de la municipalité de fermer le self Clémenceau, sous prétexte d'une baisse de fréquentation alors que nous sommes toujours en période de crise sanitaire. Il suffirait de recruter huit équivalents temps plein pour le préserver.

Tout cela sans dialogue social dans le plus grand mépris des agents, assumé par la Municipalité.

Un préavis de grève illimité a été déposé à partir du 27 septembre. Des initiatives seront décidées en assemblée générale.

Nos revendications :

- L'abandon du projet de la fermeture du self Clémenceau
- Recrutement de personnel titulaire nécessaire pour faire fonctionner le self Clémenceau

Tous en grève
Venez nombreux/euses manifester
Devant la salle du Conseil Municipal
Lundi 27 septembre pour cela rassemblement
A 13h30 sur le parvis de l'hôtel de ville

Possibilité de faire grève à la journée ou à la demi-journée ou à l'heure (en début de service)